



Communiqué de presse

Date : 31 janvier 2024

Un premier forum sur l'étude de corridor concernant la N18 organisé à Laufon

Depuis l'an dernier, l'Office fédéral des routes (OFROU) étudie les conditions de circulation sur la N18. Il travaille en étroite collaboration avec les cantons, les communes et la région concernés. Le premier forum sur l'étude de corridor concernant la N18 a eu lieu mardi 30 janvier 2024, à Laufon. À cette occasion, l'étude en question a été présentée aux représentants d'autres milieux intéressés, et des discussions ont été engagées quant à la suite des opérations.

Avec l'entrée en vigueur du nouvel arrêté sur le réseau (NAR), la Confédération est devenue responsable, au 1^{er} janvier 2020, de quelque 400 kilomètres de routes cantonales. L'OFROU analyse actuellement sept de ces « tronçons NAR » de manière approfondie dans le cadre d'études de corridor afin d'identifier les éventuels problèmes et les solutions envisageables. La N18 entre Delémont et l'échangeur d'Hagnau est l'un de ces tronçons. Les analyses ne portent pas seulement sur les conditions observées sur la route nationale ; l'ensemble des modes de transport utilisés dans la région étudiée le long du corridor de la route nationale y sont intégrés de façon détaillée.

L'OFROU, les cantons de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ainsi que les communes concernées collaborent étroitement à la réalisation de l'étude de corridor concernant la N18. Les représentants d'autres milieux intéressés sont invités à y participer dans le cadre de deux forums. Cette approche collaborative permet de garantir que les besoins et les demandes seront pris en considération et débattus largement. Elle contribue de façon significative à la recherche commune de solutions.

Les différentes options envisagées seront soumises à la discussion dans le cadre d'un second forum organisé au début de l'été 2024. L'objectif est de disposer des résultats au troisième trimestre 2024 afin de pouvoir les intégrer dans le prochain message du Conseil fédéral relatif au PRODES. Le Conseil fédéral et le Parlement décideront ensuite des prochaines étapes.



Pour en savoir plus :
[Études de corridor \(admin.ch\)](http://www.admin.ch)

Contact/Renseignements :
Service de presse de l'OFROU, tél. : 058 464 14 91